

Les centres d'hébergement d'urgence de 3F

Les centres d'hébergement d'urgence, de stabilisation et de réinsertion sociale sont l'une des solutions de logement thématique proposées par 3F via sa société 3F Résidences. Leur vocation ? Accueillir pour quelques mois des personnes en grande précarité.

Les centres d'hébergement d'urgence et de stabilisation de 3F

(CHU) et les centres d'hébergement et de stabilisation (CHS) mis en place par **3F Résidences, 3F** propose des solutions immédiates et sans condition :

- aux personnes et familles **sans abri** ;
- à celles et ceux qui sont brutalement confronté·e·s à une absence de **logement**.

Les CHU et CHS sont gérés par des associations et sont ouverts 24h/24. Les personnes y sont accueillies après avoir été, le plus souvent, orientées par le service d'insertion d'accueil et d'orientation (SIAO).

Celles et ceux qui sont hébergé·e·s dans ces centres y reçoivent les prestations de première nécessité (abri, couvert et hygiène).

Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale de 3F

Avec les **centres d'hébergement et de réinsertion sociale** (CHRS) mis en place par 3F Résidences, 3F, via des associations partenaires, propose un accompagnement complet à :

- des personnes isolées ou des familles ;
- bénéficiaires de l'aide sociale ;
- qui connaissent de graves difficultés (par exemple les femmes victimes de violence).

La durée de séjour dans les CHRS est de six mois renouvelable.

En plus d'un hébergement, les personnes accueillies bénéficient d'une prise en charge individualisée et globale. Un parcours adapté à leurs besoins (logement, travail, formation, santé...) est élaboré.

Objectif ? Donner à chacune une autonomie personnelle et sociale pour favoriser une insertion durable.

[Complétez votre découverte de nos résidences thématiques sociales en téléchargeant notre brochure](#)

Bon à savoir

Au 1^{er} janvier 2022, l'offre de 3F Résidences comptait 1 461 places en centres d'hébergement.